

<https://www.snetap-fsu.fr/Journees-d-action-contre-les-pesticides-mobilisons-nous-les-7-8-et-11-fevrier.html>



Journées d'actions - protéger notre santé, l'environnement et les paysans : mobilisons-nous

les 7, 8 et 11 février



- Nos Actions - Les Mobilisations -
Date de mise en ligne : mercredi 28 janvier 2026



Cette journée, initialement prévue [le 7 janvier](#) avait été reportée en raison de la modification de la date du débat sur la Loi Duplomb suite à l "indisponibilité de la Ministre de l'Agriculture".

Avec, de nombreuses organisations, le SNETAP-FSU appelle à participer massivement aux journées pour protéger notre santé, l'environnement et les paysans ! :

- Samedi 7 et dimanche 8 février : partout en France - se rapprocher des organisations signataires pour connaître les détails ;
- Mercredi 11 février de 12h à 14h : près de l'Assemblée nationale (Paris).

Nous appelons l'ensemble des camarades qui le peuvent à rejoindre la mobilisation du 11 février.

Les frais de déplacement seront pris en charge pour les adhérent-es à jour de cotisation sur la base du transport SNCF.

Pourquoi nous mobiliser

Les mobilisations récentes ont montré que la loi Duplomb ne répond pas aux véritables enjeux des mondes agricoles. Pire : elle sert de prétexte à l'agro-industrie "notamment la FNSEA" pour accélérer l'industrialisation de l'agriculture, au profit d'une minorité, au prix de reculs environnementaux majeurs, et dans un mépris total de la santé publique.

Ces dernières semaines, le gouvernement a multiplié les annonces inquiétantes : atteintes à la protection de l'eau, tentatives de fragiliser la directive Nitrates au niveau européen, flou dangereux autour d'une "loi d'urgence agricole", pression persistante pour rouvrir la porte aux néonicotinoïdes (dont l'acétamiprid). Dans le même temps, au niveau européen, le paquet législatif dit "Omnibus" soutenu par les lobbies pourrait ouvrir la voie à une autorisation beaucoup plus large de certains pesticides, alors que les alertes sanitaires se multiplient (cancers, maladies neurodégénératives...).

Le 11 février, l'Assemblée nationale débattra enfin de la pétition citoyenne contre la loi Duplomb (plus de 2 millions de signataires). Le 12 février, sera examiné un texte visant l'interdiction des pesticides autour des aires de captage d'eau potable : un levier majeur pour protéger l'eau, la santé, et alléger les communes des coûts de dépollution.

Face à ces menaces, nous réaffirmons avec de nombreuses organisations : Non à la loi Duplomb, et non à une Duplomb 2 !

Nous voulons un revenu digne pour les paysans et paysannes, et une agriculture qui protège le vivant.

[Retrouver l'appel national complet et les signataires ici](#)